

## Déclaration du 17 Avril 2016 : Journée internationale des luttes paysannes



Il y a 20 ans, le 17 avril 1996, à Eldorado dos Carajás dans l'État de Pará au Brésil, 19 paysannes et paysans furent assassinés. Ceux-ci étaient membres du Mouvement des travailleurs ruraux sans terres (MST) et luttèrent pacifiquement pour l'accès à la terre. En hommage aux victimes du massacre, le mouvement paysan international La Via Campesina a déclaré cette date la Journée internationale des luttes paysannes.



En ce 17 avril 2016, l'Union paysanne, la seule organisation membre de La Vía Campesina dans la province du Québec, veut témoigner sa solidarité à tous les paysans et paysannes du monde. C'est avec consternation et tristesse que nous avons reçu l'annonce de la mort, le 8 avril 2016, de deux membres du MST, assassinés par des effectifs de la police militaire et d'une compagnie de sécurité privée. L'incident a eu lieu dans la municipalité de Quedas do Iguacu dans l'état de Pará, une région où pendant 20 ans le MST a milité pacifiquement pour la réforme agraire. À ceci s'ajoute l'assassinat récent, en mars dernier, de Berta Cáceres, du Honduras, ainsi que de Nelson Garcia. Tous deux étaient membres de l'organisation COPINH qui lutte pour les droits des communautés indigènes et paysannes du Honduras.

À l'occasion de la Journée internationale des luttes paysannes, l'Union paysanne veut saluer l'implication des organisations et des militants qui tous les jours mettent leur vie en péril à travers la lutte pour faire respecter les droits des paysans. Dans un monde où la nourriture est vue comme une marchandise et où les paysans sont confrontés à l'accaparement des terres, à la privatisation des semences et au pouvoir de l'agriculture industrielle, l'Union paysanne rappelle que l'agroécologie et la souveraineté alimentaire sont indissociables et devraient constituer la base de tout projet de politique alimentaire. La paysannerie est un système intégral avec une responsabilité sociale, culturelle, historique, politique et communautaire qui nous remémore à chaque jour que le paysan est bien la personne qui habite le pays et qu'il a comme devoir d'occuper et de valoriser le territoire tout en nourrissant sa population locale. Son impact sur l'environnement est positif ; le paysan refroidit le climat en cultivant la diversité et préservant les écosystèmes.

L'Union paysanne demande à nos deux gouvernements de respecter les droits des paysans au Québec, au Canada et dans le monde. Sur le territoire québécois, ce respect passe par le droit aux fermiers de choisir librement leurs représentants.

Ce respect du droit paysan passe aussi par la reconnaissance de l'autonomie des peuples autochtones par rapport à leurs territoires ancestraux et à leurs coutumes reliées à la pêche, la trappe et la chasse comme moyens de subsistance et comme mode de vie ancestral. La lumière doit être faite sur le meurtre des femmes autochtones canadiennes le plus tôt possible.

Au niveau international, l'Union paysanne demande que le Canada appuie le processus amorcé par le Conseil des droits humains des Nations Unies menant à une Déclaration sur les droits des paysans, et qu'il cesse la promotion des OGM aussi bien que la défense des intérêts des sociétés transnationales de l'agro-industrie.

Enfin, parce que dans le contexte québécois dominé par un modèle agricole monopolistique, vivre dignement d'une production diversifiée, biologique, de terroir ou de proximité est devenu une lutte quotidienne en soi, nous demandons au Ministre Paradis d'acquiescer sans plus tarder aux demandes répétées de la relève agricole paysanne d'augmenter les seuils de hors-quotas au Québec afin de maintenir et faire naître des centaines de fermes à échelle humaine.

Globalisons la lutte, globalisons l'espoir  
Comité international de l'Union paysanne